

Potton en bref, juillet 2012

Décisions :

Nomination de Jacques Hébert à titre de maire suppléant pour la période de juillet 2012 à mars 2013; le maire suppléant agit si le maire est absent.

Reprise par le conseil de la maîtrise d'œuvre de l'aménagement du marché public, vu la décision du Groupe bénévole municipal de Potton de ne pas agir à ce titre.

Contribution de 100\$ à la Société canadienne du cancer pour le Relais pour la vie.

Paiement de 1 332 \$ à Résidences Potton pour le programme de supplément au loyer de la Société d'habitation du Québec.

Approbation des 21 certificats d'admissibilité des phases un et deux du programme de revitalisation de bâtiments en périmètre urbain de Mansonville.

Nouveau financement de Rénovation Québec dans le cadre du programme susmentionné.

Dépôt des états financiers comparatifs du premier semestre.

Autorisation pour la préparation de plans et devis pour la réfection des fondations du pont couvert.

Autorisation à procéder à des ententes touchant le stationnement requis pour l'exploitation du marché public de la Place de la grange ronde.

Installation de trois bornes sèches tel que requis au schéma de couverture de risques.

Acceptation de l'offre de 14 650 \$ d'Écoressources Consultants pour la réalisation d'un inventaire des émissions de gaz à effet de serre; cette obligation est subventionnée à 90% par le ministère du Développement durable, Environnement et Parcs. La contribution municipale de 10% proviendra du temps consacré par le personnel.

Dépôt du premier rapport annuel sur la gestion de l'eau potable, une nouvelle exigence émanant de la stratégie québécoise d'économie de l'eau potable.

Réaffectation à parts égales des 10 000 \$ du solde du budget de la halte-répôt <<Les petits pieds de Potton>> aux trois services de garde en milieu familial pour les aider à l'aménagement de leurs locaux.

Émission de deux constats d'infraction au règlement relatif au mesurage des boues et de l'écume et à la vidange des fosses septiques.

Destitution d'un membre du comité consultatif d'urbanisme.

Avis de motion touchant un règlement concernant la protection des nappes phréatiques.

Adoption du deuxième projet de règlement 2001-291-X concernant les éoliennes, l'entreposage industriel secondaire en zone A-6 et les dispositions portant sur les accès et la rive.

Adoption du règlement 2012-415 sur l'utilisation de l'eau potable.

La municipalité procédera incessamment à une campagne d'information touchant la gestion des matières résiduelles. Envois postaux et rencontres publiques sont prévus. En bref, les nouvelles exigences gouvernementales nécessiteront un virage important en ce domaine. Compostage, accroissement de nos efforts de recyclage et réduction des déchets ultimes (déchets ne pouvant être compostés ou recyclés) sont à prévoir. Les réunions publiques bilingues auront lieu le samedi 25 août à 9 heures et mercredi le 29 août à 19 heures à la mairie.

Jacques Marcoux, maire. jmarcoux1@gmail.com www.facebook.com/infopotton